

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/36/78
3 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 100 et 121 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNIAL 1982-1983

RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL SUR LES TRAVAUX DE
SA TRENTÉ-TROISIÈME SESSION

CONFERENCE INTERNATIONALE DE PLENIPOTENTIAIRES SUR LA SUCCESSION D'ETATS EN
MATIERE DE BIENS, ARCHIVES ET DETTES D'ETATS

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié sous la
cote A/C.6/36/L.15

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du
règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 64ème séance tenue le 1er décembre 1981, la Sixième Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.15. Elle était saisie d'un état de ses incidences financières (A/C.6/36/L.24).

2. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.15, l'Assemblée générale, entre autres dispositions :

a) Déciderait qu'une Conférence internationale de plénipotentiaires sera convoquée pour examiner le projet d'articles sur la succession d'Etats en matière de biens, d'archives et de dettes d'Etats, et pour consacrer les résultats de ses travaux dans une convention internationale et dans tels autres instruments qu'elle jugera appropriés;

b) Prierait le Secrétaire général de convoquer la Conférence au début de 1983 en un lieu qui sera déterminé à la trente-septième session de l'Assemblée générale.

3. Bien que le lieu et divers autres aspects de la tenue de la Conférence doivent être déterminés à la trente-septième session de l'Assemblée générale, on est parti, pour chiffrer les coûts, de l'hypothèse que la Conférence aurait lieu à New York.

4. D'après ce qui a été suggéré, la Conférence se réunirait en plénière, vraisemblablement une fois par jour pendant six semaines et elle créerait un comité plénier. Il est en outre suggéré qu'elle crée un comité de rédaction.

5. En ce qui concerne l'établissement de comptes rendus analytiques, l'attention est appelée sur le document A/INF/36/1, où il est dit : "Il ne serait pas établi de comptes rendus de séance pour tout nouvel organe subsidiaire qui serait créé par l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée ne décide expressément dans la résolution portant création dudit organe que la nature de ses travaux le justifie". Il n'est pas prévu de comptes rendus analytiques dans le projet de résolution; néanmoins, au cas où l'Assemblée générale déciderait qu'il convient d'en établir, on a chiffré à part ce que coûterait l'opération.

6. Les dépenses ont été calculées sur la base des hypothèses suivantes :

A. Conférence internationale de plénipotentiaires sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etats

a) La Conférence se réunirait en plénière pendant six semaines et tiendrait une séance par jour; le Comité plénier se réunirait lui aussi une fois par jour pendant toute la période;

b) L'interprétation se ferait en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) pour la Conférence en séance plénière, à raison d'une séance par jour, et pour le Comité plénier, qui tiendrait lui aussi une séance par jour pendant toute la durée de la Conférence;

c) La documentation serait établie dans les six langues indiquées ci-dessus il y aurait environ 500 pages de documents à établir avant la session, 500 pages pendant la session et 500 pages après la session.

7. Sur cette base, le coût des services de conférence pour la Conférence internationale de plénipotentiaires sur la succession d'Etats en matière de biens, archives et dettes d'Etats se décomposerait comme suit :

/...

	<u>Volume de travail total</u>	<u>Taux unitaire</u>	<u>Coût (Dollars)</u>	<u>Coût (Dollars)</u>
<u>Documentation à établir avant la session</u> (200 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	848 jours	323/jour	273 900	
Révision	283 jours	337/jour	95 400	
Dactylographie	933 jours	182/jour	169 800	
Reproduction	3 350 000 pages tirées	0,011/page tirée	36 900	
Distribution	53 600 documents	0,054/document	<u>2 900</u>	578 900
<u>Service de réunions</u>				
Interprétation (A, Ar, C, E, F, R)	840 jours	401/jour	336 800	
Personnel d'appui :				
Préposés aux salles de conférence	252 jours	42/jour	10 600	
Commis à la distribution des documents	252 jours	42/jour	<u>10 600</u>	358 000
<u>Pendant la session</u> (200 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	848 jours	323/jour	273 900	
Révision	283 jours	337/jour	95 400	
Dactylographie	933 jours	182/jour	169 800	
Reproduction	2 800 000 pages tirées	0,011/page tirée	30 800	
Distribution	560 000 documents	0,054/document	<u>30 200</u>	600 100
<u>Après la session</u> (200 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	848 jours	323/jour	273 900	
Révision	283 jours	337/jour	95 400	
Dactylographie	933 jours	182/jour	169 800	
Reproduction	3 350 000 pages tirées	0,011/page tirée	36 800	
Distribution	11 200 documents	0,054/document	<u>600</u>	576 500
<u>Comptes rendus analytiques</u> (60 séances, A, Ar, C, E, F, R)				
Rédaction	252 jours	323/jour	81 400	
Traduction	840 jours	323/jour	271 300	
Révision	252 jours	337/jour	84 900	
Dactylographie	1 512 jours	182/jour	275 200	
Reproduction	4 368 000 pages tirées	0,011/page tirée	48 000	
Distribution	336 000 documents	0,054/document	<u>18 100</u>	778 900 a/
<u>Bureau des services généraux</u>				
Ingénieurs du son			17 400	
Services de sécurité, de messagers et d'information			101 400	
Frais généraux de fonctionnement			<u>16 200</u>	<u>135 000</u>
		Total général		<u>3 027 400</u>

a/ Voir plus haut, par. 4.

/...

B. Comité de rédaction

8. Hypothèses utilisées :

a) L'interprétation se ferait en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe),

b) Le Comité de rédaction tiendrait environ 40 séances au cours de la période;

c) On part de l'hypothèse que le coût de la documentation du Comité de rédaction à établir pendant la session serait financé au moyen du crédit ouvert pour la Conférence.

	<u>Volume de travail total</u>	<u>Taux unitaire</u>	<u>Coût (Dollars)</u>	<u>Coût (Dollars)</u>
<u>Service des réunions</u>				
Interprétation (A, Ar, C, E, F, R)	560 jours	401/jour	224 600	
<u>Personnel d'appui :</u>				
Préposé aux salles de conférence	28 jours	42/jour	1 200	
Commis à la distribution des documents	28 jours	42/jour	1 200	227 000
<u>Bureau des services généraux</u>				
Ingénieurs du son			11 600	
Services de sécurité, de messagers et d'information			20 000	
Frais généraux de fonctionnement			5 600	37 200
		Total général		<u>264 200</u>

9. Il y aurait en plus du coût des services de conférence indiqué ci-dessus des frais supplémentaires d'un montant de 30 400 dollars au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance des représentants des mouvements de libération (résolutions 3280 (XXIX) et 3237 (XXIX) de l'Assemblée générale).

10. En résumé, si le projet de résolution était adopté par l'Assemblée générale, il faudrait donc prévoir des dépenses supplémentaires d'un montant de 3 322 000 dollars, dont 3 291 600 dollars pour les services de conférence et 30 400 dollars pour les frais des représentants des mouvements de libération nationale.

11. Les dépenses pour les services de conférence qui sont indiquées plus haut aux paragraphes 7 et 8 ayant été calculées sur la base du coût intégral, les crédits additionnels à prévoir seront examinés dans le contexte de l'état récapitulatif des crédits nécessaires pour les services de conférence qui sera présenté à la trente-septième session, lorsque le lieu et divers autres aspects de la tenue de la conférence seront déterminés.

12. Une demande de crédit au titre des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance des représentants des mouvements de libération sera présentée dans le contexte de l'examen de cette question par l'Assemblée générale, lors de la trente-septième session.

13. En conséquence, si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution, il ne sera pas nécessaire d'ouvrir un crédit supplémentaire à ce stade.
